

ECOLE DE MUSIQUE DE TOUTES-AIDES / ANNEE 2023-2024 / TARIFS

CHANT ET RYTHMES « *Je découvre les sons et la musique* »

Le chant et les rythmes sont à la base de l'apprentissage musical. Ils sont donc le préalable nécessaire à l'enseignement instrumental. (12 enfants maximum par classe)

* **Pour les 4-5 ans (5 ans dans l'année) : CHANT ET RYTHMES 1 « *Eveil musical et sonore* »** - 215 €

Mardi 16h45 à 17h30

Mercredi 13h30 à 14h20 & 16h00 à 16h45

* **Pour les 5-6 ans (6 ans dans l'année) : CHANT ET RYTHMES 2 « *Chants à danser et rythmes corporels* »** - 215 €

Mardi 17h35 à 18h20

Mercredi 15h10 à 15h55 & 16h50 à 17h35

* **Pour les 6-7 ans (7 ans dans l'année) : CHANT et RYTHMES 3 « *Chanter ensemble, percussions et découverte instrumentale* »** - 300 €

Mardi 18h25 à 19h10

Mercredi 13h50 à 14h35 ; 14h40 à 15h25 ; 15h30 à 16h15 ; 17h40 à 18h25 & 18h30 à 19h15

Samedi 10h15 à 11h00 & 11h05 à 11h50

PARCOURS INSTRUMENTAL (Pour les enfants de 7 à 8 ans) - 370 €

(20 places— 10 places par groupe, il y a deux groupes. Les enfants changent de groupe à la moitié de l'année) - 1 heure de cours/semaine

Ce parcours est utile aux enfants n'ayant pas encore réussi à faire un choix d'instrument. Ce PARCOURS leur offre la possibilité de pratiquer pendant l'année différents instruments : Groupe 1 : Accordéon-piano, Alto-violon & Groupe 2 : Trompette et Clarinette.

Les groupes seront formés lors du premier cours par les 4 professeurs.

Les enfants pratiquent uniquement en cours. Ils n'emportent pas les instruments à la maison. Ce PARCOURS va également les initier à la pratique musicale collective par l'apprentissage de petits airs simples.

Lundi 17h45 à 18h45

GAMME 1 (7-10 ans) - 370 € (tarif donnant accès à la Chorale enfants) - Prêt d'instruments (chèque caution)

L'enfant a choisi son instrument. Il va essentiellement le pratiquer à l'oreille **en trinôme une demi-heure par semaine** avec un professeur.

Guitare (mardi et mercredi), Flûte traversière (mercredi et jeudi), alto-violon (mardi), clarinette (lundi), trompette (mercredi).

Horaires : 14h-14h30 ou 17h30-18h00 (à confirmer avec le professeur qui doit former les trinômes)

GAMME 2 & Atelier de Formation Musicale (7à 17 ans) - 460 € (tarif donnant accès à la chorale enfants pour les moins de 11 ans) - Prêt d'instruments si possible.

J'ai choisi mon instrument. J'expérimente et je perfectionne sa pratique **40 minutes par semaine en binôme** : Alto, Violon, Guitare classique, Guitare électrique, Basse électrique, Trompette, Tuba, Trombone, Batterie, Vibraphone, Piano (clavier), Accordéon chromatique, Flûte traversière, Saxophone, Chant (technique vocale). Horaire à voir avec chaque professeur suivant l'instrument.

ATELIERS DE FORMATION MUSICALE (45 minutes—15 places par classe) : En plus du cours de 40 minutes en binôme, l'enfant ou l'adolescent s'inscrit à un cours de Formation Musicale, lieu de projet et de pratique collective qui inclut l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la composition.

Mardi : de 17h30 à 18h15 (Kike FM1) ; de 18h20 à 19h05 (Kike FM1), de 19h10 à 19h55 (Kike FM2) et de 20h00 à 20h45 (Kike FM3) et 19h10 à 19h55 (Youenn FM 1) et de 20h à 20h45 (Youenn FM2)

Mercredi : de 17h à 17h45 (Fabien FM1) puis de 17h45 à 18h30 (Fabien FM1)

Vendredi : 17h15 à 18h00 (Kike FM 2) puis de 18h00 à 18h45 (Kike FM3) et 17h15 à 18h00 (Sylvie FM 2), puis de 18h00 à 18h45 (Sylvie FM3)

GAMME 2 pour les plus de 18 ans

525 € - Cours en binôme si possible (40 minutes / semaine) Incluant un groupe de pratique collective

GAMME 3 perfectionnement + pour les moins de 18 ans—incluant une pratique collective

670 € - Cours individuel (30 minutes par semaine)

GAMME 3 Perfectionnement + à partir de 18 ans, Incluant une pratique collective.

730 € - Cours individuel (30 minutes par semaine)

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Adhésion : 40 € Faire un chèque à part du règlement des frais pédagogiques (chèque non remboursable si désinscription en cours d'année)

+ **Frais pédagogiques** : possibilité de les régler en 4 fois maxi sur l'année en chèques, chèques-vacances ou liquide. 5% de réduction dès la seconde inscription familiale.

L'EMTA est une école associative. Elle prodigue un enseignement de qualité grâce aux subventions de la ville de Nantes et du Département de Loire-Atlantique, mais surtout grâce aux inscriptions et adhésions.